



COMPTE RENDU

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 JUILLET 2017

Le Conseil communautaire s'est réuni en séance publique à l'amphithéâtre 400 de l'Université de la Nive à Bayonne, le vendredi 21 juillet 2017 à 19 heures 30, sur invitation en date du 13 juillet 2017 adressée par Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président et affichée le 13 juillet 2017. Il a délibéré sur les questions suivantes dont le compte-rendu a été affiché sur les panneaux de l'Hôtel de l'Agglomération.

PRESENTS :

ABBADIE Arnaud, AGUERGARAY Léonie, ALÇUGARAT Christian, ALDACOURROU Michel, ALZURI Emmanuel, ANCHORDOQUY Jean-Michel, APEÇARENA Jean-Pierre, ARAMENDI Philippe, ARCOUET Serge, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre (jusqu'à l'OJ N°12), ARRABIT Bernard, ARROSSAGARAY Pierre, BACHO Sauveur, BARANTHOL Jean-Marc, BARETS Claude, BARUCQ Guillaume, BAUDRY Paul, BEGUE Catherine, BEGUERIE Adrien, BÉHOTÉGUY Maïder, BELLEAU Gabriel, BERGÉ Mathieu, BERRA Jean-Michel, BERTHET André, BETBEDER Lucien, BICAIN Jean-Michel, BIDART Jean-Paul, BIDEGAIN Gérard, BIDEGARAY Barthélémy, BISAUTA Martine, BLEUZE Anthony, BONZOM Jean-Marc, BORDES Alexandre, BOSCOQ Dominique, BUSSIRON Jean-Yves, BUTORI Nicole, CACHENAUT Bernard, CAMOU Jean-Michel, CAPDEVIELLE Colette, CARPENTIER Vincent, CARRERE Bruno, CARRICABURU Jean, CARRICART Pierre, CARRIQUE Renée, CASABONNE Bernard (jusqu'à l'OJ N°13), CASET Jean-Louis représenté par POYDESSUS Dominique, CASTAGNEDE Jocelyne, CASTAING Alain, CASTEL Sophie, CAZALIS Christelle, CHANGALA André représenté par SALDUMBIDE Sylvie, CLAVERIE Peio, CURUTCHARRY Antton, DAGORRET François, DARASPE Daniel, DARRASSE Nicole, DE CORAL Odile, DE LARA Manuel, DE PAREDES Xavier, DELGUE Jean-Pierre, DELGUE Lucien, DENDARIETA Michel, DESTIZON Patrick, DONAPETRY Jean-Michel, DUBLANC Gilbert, DUHART Agnès (jusqu'à l'OJ N°14), DUHART Peyuco, DURRUTY Sylvie, ECENARRO Kotte, ECHEVERRIA Andrée, ECHEVERRIA Philippe (jusqu'à l'OJ N°31), ELGOYHEN Monique, ELGUE Martin, ELHORGA-DARGAINS Gaxuxa, ELISSALDE Philippe, ELIZALDE Iker, ERDOZAINCY-ETCHART Christine, ERGUY Chantal, ERNAGA Michel, ERREÇARRET Anicet, ESCAPIL-INCHAUSPÉ Philippe, ETCHART Jean-Pierre représenté par Jean-Baptiste HASTOY, ETCHEBER Pierre, ETCHEBERRY Jean-Jacques, ETCHEBEST Michel, ETCHEGARAY Jean-René, ETCHEMAITE Pierre, ETCHEMENDY René, ETCHETO Henri, ETCHEVERRY Maialen, ETCHEVERRY Michel, EXILARD Pascale, EYHARTS Jean-Marie, EYHERABIDE Pierre, FONTAINE Arnaud, FOURNIER Jean-Louis, GALANT Jean-Michel, GALLOIS Françoise, GAMOY Roger, GARICOITZ Robert, GASTAMBIDE Arño, GAVILAN Francis, GONZALEZ Francis, GOYHENEIX Joseph, GUILLEMOTONIA Pierre représenté par CHARRON Martine, HARRIET Jean-Pierre, HAYE Ghislaine, HEUGUEROT Daniel, HIALLE Sylvie, HIRIART Michel représenté par GUICHARD Pascale, HIRIGOYEN Roland, IBARLOZA Iñaki, IBARRA Michel, IDIART Alphonse, IDIART Michel, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, IHIDOY Sébastien, INCHAUSPÉ Beñat, INCHAUSPÉ Henry, IPUTCHA Jean-Marie, IRIART Jean-Claude, IRIART Jean-Pierre, IRIGARAY Bruno représenté par DAGUERRE Sylvie, IRIGOIN Jean-Pierre, IRUMÉ Jacques, IRUMÉ Jean-Michel, ITHURRALDE Éric, JOCOU Pascal, JONCOHALSA Christian (jusqu'à l'OJ N°19), KEHRIG-COTTENÇON Chantal, LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste (jusqu'à l'OJ N°9), LACASSAGNE Alain, LACOSTE Xavier représenté par DUHALDE Antton, LAFITE Guy, LAFITTE Pascal, LAFLAQUIERE Jean-Pierre, LAMERENS Jean-Michel, LARRABURU Antton représenté par POCHELU Bernadette, LARRALDE André, LARRAMENDY Jules, LARRANDA Régine, LASSERRE Marie, LASSERRE-DAVID Florence, LATAILLADE Robert, LEIZAGOYEN Sylvie, LEURGORRY Charles, LISSARDY Sandra, LOUGAROT Bernard, MANDAGARAN Arnaud, MARTIN-DOLHAGARAY

Siège

15 avenue Foch - CS 88 507
64 185 Bayonne Cedex
05 59 44 72 72

Egoitza

15 Foch Etorbidea - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Sedença

15 Avienguda Foch - CS 88 507
64 185 Baiona Cedex
05 59 44 72 72

Christine, MIALOCQ Marie-José, MILLET-BARBÉ Christian, MINONDO Raymond, MIRANDE Jean-Pierre (jusqu'à l'OJ N°12), MOUESCA Colette, NARBAÏS-JAUREGUY Éric, NOUSBAUM Pierre-Marie, OÇAFRAIN Gilbert, OÇAFRAIN Michel, OLÇOMENDY Daniel, OLIVE Claude, ONDARS Yves, ORTIZ Laurent, PONS Yves représenté par ETCHÉLECU Jacques, POULOU Guy, POYDESSUS Jean-Louis, POYDESSUS Philippe, PREBENDE Jean-Louis, SAINT ESTEVEN Marc représenté par DUFOURCQ Robert, SAN PEDRO Jean représenté par BOUZIN Guy, SANPONS Maryse, SANSBERRO Thierry, SECALOT Michel, SERVAIS Florence, SUESCUN Pierre (jusqu'à l'OJ N°12), THEBAUD Marie-Ange, THICOIPÉ Michel, TRANCHÉ Frédéric, UGALDE Yves, UHART Michel représenté par CALVO Michaël, URRUTIAGUER Sauveur, UTHURRALT Dominique, VERNASSIERE Marie-Pierre, VEUNAC Jacques, VEUNAC Michel, VILLENEUVE Arnaud, YBARGARAY Jean-Claude.

ABSENTS OU EXCUSES :

AGUERRE Barthélémy, ANGLADE Jean-François, BARATE Jean-Michel, BERARD Marc, BERLAN Simone, BRAU-BOIRIE Françoise, BRISSON Max, BRU Vincent (démissionnaire), BURRE CASSOU Marie-Pierre, CHASSERIAUD Patrick, DALLEMANE Michel, DAVANT Allande, DEQUEKER Valérie, DEVEZE Christian, DOYHENART Jean-Jacques, DUBOIS Alain, ESMIEU Alain, ESPIAUBE Marie-José, ETCHART Jean-Louis, ETCHEMENDY Jean, ETCHEPARE Philippe, FIESCHI Pierre, GETTEN-PORCHE Claudine, GOMEZ Ruben, GUILLEMIN Christian, HACALA Germaine, IRIART Alain, IRIGOIN Didier, IRIGOYEN Nathalie, ITHURRIA Nicole, IRASTORZA Didier, JUZAN Philippe, LAPEYRADE Roger, LARRODE Jean-Pascal, LAUQUÉ Christine, LESPADE Daniel, LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques, MEYZENC Sylvie, MONDORGE Guy, MOTSCH Nathalie, NEGUELOUART Pascal, NEYS Philippe, PEILLEN Jean-Marc, PICARD-FELICES Marie, PRAT Jean-Michel, SOROSTE Michel.

PROCURATIONS :

AGUERRE Barthélémy à APEÇARENA Jean-Pierre, ARHANCHIAGUE Jean-Pierre à IBARRA Michel (à compter de l'OJ N°13), BARATE Jean-Michel à OLIVE Claude, BERARD Marc à DONAPETRY Jean-Michel, BERLAN Simone à BÉHOTÉGUY Maïder, BRAU-BOIRIE Françoise à LACASSAGNE Alain, CASABONNE Bernard à NARBAÏS-JAUREGUY Éric (à compter de l'OJ N°14), CHASSERIAUD Patrick à BLEUZE Anthony, DALLEMANE Michel à DAGORRET François, DEQUEKER Valérie à LAFLAQUIERE Jean-Pierre, DEVEZE Christian à ETCHEGARAY Jean-René, DUBOIS Alain à ANCHORDOQUY Jean-Michel, DUHART Agnès à CASTEL Sophie (à compter de l'OJ N°15), ESMIEU Alain à ESCAPIL-INCHAUSPÉ Philippe, ETCHEPARE Philippe à JOCOU Pascal, FIESCHI Pierre à INCHAUSPÉ Beñat, GETTEN-PORCHE Claudine à GONZALEZ Francis, HACALA Germaine à GAVILAN Francis, IRASTORZA Didier à LAMERENS Jean-Michel, IRIART Alain à THICOIPÉ Michel, ITHURRIA Nicole à DUHART Peyuco, LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste à NOUSBAUM Pierre-Marie (à compter de l'OJ N°10), LARRODE Jean-Pascal à BORDES Alexandre, LESPADE Daniel à FONTAINE Arnaud, LOUSTAUDAUDINE Jean-Jacques à DUBLANC Gilbert, MEYZENC Sylvie à MILLET-BARBÉ Christian, MIRANDE Jean-Pierre à CARRIQUE Renée (à compter de l'OJ N°13), MONDORGE Guy à BUSSIRON Jean-Yves, MOTSCH Nathalie à VEUNAC Michel, NEGUELOUART Pascal à GOYHENEIX Joseph, NEYS Philippe à DURRUTY Sylvie, PICARD-FELICES Marie à ETCHETO Henri, SOROSTE Michel à UGALDE Yves (à compter de l'OJ N°8), SUESCUN Pierre à THEBAUD Marie-Ange (à compter de l'OJ N°13).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur CARRICART Pierre.

Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président, constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19h30.

**OJ N°1 - RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS – ADMINISTRATION GENERALE.
INSTALLATION DE MONSIEUR LAURENT ORTIZ EN QUALITE DE CONSEILLER
COMMUNAUTAIRE TITULAIRE, EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR JEAN-BENOIT
SAINT-CRICQ, DEMISSIONNAIRE.**

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Monsieur Jean-Benoît SAINT-CRICQ a exprimé le souhait de se démettre de son mandat de conseiller communautaire titulaire.

Par délibération du 30 juin 2017, le Conseil municipal de la commune de Biarritz a ainsi été amené à procéder à une nouvelle élection, à l'issue de laquelle Monsieur Laurent ORTIZ, a été élu conseiller communautaire titulaire.

Je vous demande de bien vouloir procéder à son installation.

Monsieur Laurent ORTIZ est installé en qualité de conseiller communautaire titulaire.

**OJ N°3 - RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS – ADMINISTRATION GENERALE.
COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE PAR DELEGATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE.**

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Il est rendu compte au Conseil communautaire des décisions prises par Monsieur le Président, en application des dispositions de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

**OJ N°4 - RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS – ADMINISTRATION GENERALE.
COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL PERMANENT DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE PAR DELEGATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE.**

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Il est rendu compte au Conseil communautaire des délibérations adoptées par le Conseil permanent de la Communauté d'Agglomération Pays Basque le 20 juin 2017 en application des dispositions de l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

**OJ N°5 - RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS – ADMINISTRATION GENERALE.
PROPOSITIONS D'AJUSTEMENT DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS
THEMATIQUES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION.**

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Deux modifications sont proposées au vote de l'assemblée. Il s'agit :

- Pour le pôle territorial Côte Basque-Adour : de procéder à la désignation de Monsieur Laurent ORTIZ, conseiller communautaire nouvellement installé, au sein de la commission Tourisme et de la commission Cycle de l'eau ;
- Pour le pôle territorial Pays de Hasparren : de retirer Madame Anne-Marie NADAUD de la Commission Développement économique - Ports, pêche et croissance bleue - Enseignement supérieur - Formation professionnelle – Recherche.

Une seule liste est soumise au vote du Conseil communautaire. Dès lors, il est fait application des dispositions de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales permettant à ces nominations de prendre effet immédiatement, sans scrutin uninominal.

Le Conseil communautaire prend acte de ces ajustements.

**OJ N°6 - RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS – ADMINISTRATION GENERALE.
APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE.**

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Le Conseil communautaire est invité à approuver le règlement intérieur du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 207 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 7

Non votants : 011 ARCOUET Serge, 026 BERGE Mathieu , 050 CARRICABURU Jean , 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 186 MANDAGARAN Arnaud ,215 SAN PEDRO Jean , 230 VEUNAC Jacques

**OJ N°7 - RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS – ADMINISTRATION GENERALE.
CHARTRE EUROPEENNE POUR L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA
VIE LOCALE.**

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Le Conseil communautaire est invité à autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque à signer la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 202 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 12

Non votants : 005 ALDACOURROU Michel, 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 090 ELISSALDE Philippe, 150 IRIART Jean-Pierre, 151 IRIGARAY Bruno, 162 KEHRIG COTTENCON Chantal, 167 LAFITTE Pascal, 168 LAFLAQUIERE Jean-Pierre, 186 MANDAGARAN Arnaud, 215 SAN PEDRO Jean, 222 THEBAUD Marie-Ange, 224 TRANCHE Frédéric

OJ N°8 - RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS – FINANCES.
REVISION DU PRINCIPE N°8 (AJUSTEMENT DES AC POUR GARANTIR LES MONTANTS DE FPIC DES COMMUNES BENEFICIAIRES EN 2016) DU PACTE FINANCIER ET FISCAL.

Rapporteur : Monsieur Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à adopter la révision du principe n°8 du pacte financier et fiscal.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 200 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 14

Contre : 003 AGUERRE Barthélémy (009 APECARENA Jean-Pierre)

Non votants : 024 BELLEAU Gabriel, 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 109 ETCHEVERRY Maialen, 114 EYHERABIDE Pierre, 122 GASTAMBIDE Arno, 153 IRIGOIN Jean-Pierre, 167 LAFITTE Pascal, 177 LASSERRE Marie, 186 MANDAGARAN Arnaud, 192 MIRANDE Jean-Pierre, 208 POULOU Guy, 215 SAN PEDRO Jean, 222 THEBAUD Marie-Ange, 223 THICOIPE Michel

OJ N°9 - RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS – FINANCES.
FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) – REPARTITION DEROGATOIRE LIBRE DU REVERSEMENT 2017 ENTRE L'EPCI ET LES COMMUNES MEMBRES

Rapporteur : Monsieur Peyuco DUHART

Il est proposé au Conseil communautaire :

- de renouveler ses objectifs de neutralité fiscale des taxes ménages, de neutralité budgétaire pour les communes et pour l'EPCI fusionné, de solidarité entre les communes, et enfin de solidarité entre les communes et la communauté ;
- en conséquence de procéder à une répartition dérogatoire libre de l'attribution du FPIC en respectant le principe n°8 révisé du pacte financier et fiscal.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité. (Vote à main levée).

Pour : 215 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 0

OJ N°10 - RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS – FINANCES.
RETRAIT DE LA DELIBERATION DE L'AGGLOMERATION SUD PAYS BASQUE DU 8 SEPTEMBRE 2016 EXONERANT DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES LES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES ET LES JEUNES ENTREPRISES UNIVERSITAIRES.

Rapporteur : Monsieur Peyuco DUHART

Le Conseil communautaire est invité à :

- retirer la délibération du Conseil de l'Agglomération Sud Pays Basque en date du 8 septembre 2016 exonérant de cotisation foncière des entreprises les jeunes entreprises innovantes et les jeunes entreprises universitaires ;
- définir et mettre en place une politique d'exonération générale sur l'ensemble de son territoire avant le 1^{er} octobre 2017 pour une application à partir de 2018.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 209 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 5

Contre : 015 BACHO Sauveur

Non votants : 053 CASABONNE Bernard , 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 146 IPUTCHA Jean-Marie , 163 LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste (199 NOUSBAUM Pierre-Marie), 215 SAN PEDRO Jean

OJ N°11 - RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS – FINANCES.

PROCES-VERBAL CONSTATANT LE TRANSFERT DE L'ACTIF ET DU PASSIF DU CONSEIL DES ELUS DU PAYS BASQUE AINSI QUE TOUTES CONVENTIONS, CONTRATS OU ENGAGEMENTS EN COURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE.

Rapporteur : Monsieur Peyuco DUHART

Il est proposé au Conseil communautaire :

- d'acter le procès-verbal de transfert,
- de mandater le comptable public pour procéder aux écritures nécessaires à la reprise des comptes,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les avenants de transfert des contrats et conventions en cours.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 206 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 9

Non votants : 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 084 ECENARRO Kotte , 116 FONTAINE Arnaud ,150 IRIART Jean-Pierre , 173 LARRAMENDY Jules , 178 LASSERRE-DAVID Florence , 213 ORTIZ Laurent , 214 SAINT ESTEVEN Marc , 215 SAN PEDRO Jean

OJ N°12 - AMENAGEMENT ET HABITAT.
APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE COHERENCE
TERRITORIALE DU PAYS BASQUE ET DU SEIGNANX.

Rapporteur : Monsieur Pascal JOCOU

Le Conseil communautaire est invité à approuver les nouveaux statuts du syndicat du schéma de cohérence territoriale du Pays Basque et du Seignanx .

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 209 voix
Contre : 1 voix
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 5

Contre : 167 LAFITTE Pascal

Non votants : 012 ARHANCHIAGUE Jean-Pierre, 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 133 HAYE Ghislaine, 192 MIRANDE Jean-Pierre, 221 SUESCUN Pierre

OJ N°13 - AMENAGEMENT ET HABITAT. FONCIER.
CREATION DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE D'IRATY SUR LA COMMUNE DE
BIARRITZ.

Rapporteur : Monsieur Roland HIRIGOYEN

Il est proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver la création de la Zone d'Aménagement Différé d'Iraty d'une superficie de 60 hectares environ sur la commune de Biarritz, conformément aux documents annexés ;
- de désigner l'Etablissement Public Foncier Local Pays Basque comme titulaire du droit de préemption ZAD pour une durée de 6 ans renouvelable à compter du caractère exécutoire de la délibération de création ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte ou document relatif au périmètre de la ZAD.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 198 voix
Contre : 4 voix
Abstention : 5
Ne prend pas part au vote : 1
Non votants : 7

Contre : 028 BERRA Jean-Michel, 085 ECHEVERRIA Andrée, 146 IPUTCHA Jean-Marie, 167 LAFITTE Pascal

Abstention : 087 ELGOYHEN Monique, 119 GALLOIS Françoise, 172 LARRALDE André, 173 LARRAMENDY Jules, 216 SANPONS Maryse

Ne prend pas part au vote : 106 ETCHEMENDY René

Non votants : 012 ARHANCIAGUE Jean-Pierre (139 IBARRA Michel), 026 BERGE Mathieu, 040 BRAU-BOIRIE Françoise (164 LACASSAGNE Alain), 053 CASABONNE Bernard, 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 215 SAN PEDRO Jean, 221 SUESCUN Pierre (222 THEBAUD Marie-Ange)

OJ N°14 - AMENAGEMENT ET HABITAT. PLANIFICATION.
COMMUNE DE BEGUIOS - APPROBATION DE LA CARTE COMMUNALE

Rapporteur : Madame Marie-José MIALOCQ

Le Conseil communautaire est invité à décider d'approuver la Carte Communale de la commune de Béguios.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 202 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 3
Ne prend pas part au vote : 2
Non votants : 8

Abstention : 085 ECHEVERRIA Andrée, 087 ELGOYHEN Monique, 119 GALLOIS Françoise

Ne prend pas part au vote : 068 DE CORAL Odile, 091 ELIZALDE Iker

Non votants : 019 BARUCQ Guillaume, 024 BELLEAU Gabriel, 043 BUSSIRON Jean-Yves, 053 CASABONNE Bernard (196 NARBAIS-JAUREGUY Eric), 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 079 DUBLANC Gilbert, 226 UHART Michel, 230 VEUNAC Jacques.

OJ N°15 - AMENAGEMENT ET HABITAT. PLANIFICATION.
COMMUNE DE BASSUSSARRY - APPROBATION DE LA REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME.

Rapporteur : Madame Marie-José MIALOCQ

Il est demandé au Conseil communautaire :

- d'approuver les modifications apportées au projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune de Bassussarry, portées dans le Tableau des modifications par rapport au dossier arrêté ;
- d'approuver le plan local d'urbanisme révisé de la commune de Bassussarry, tel qu'annexé à la présente délibération.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 201 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 3
Ne prend pas part au vote : 3
Non votants : 6

Abstention : 010 ARAMENDI Philippe, 038 BORDES Alexandre, 175 LARRODE Jean-Pascal

Ne prend pas part au vote : 090 ELISSALDE Philippe, 091 ELIZALDE Iker, 164 LACASSAGNE Alain

Non votants : 003 AGUERRE Barthélémy (009 APECARENA Jean-Pierre) ; 028 BERRA Jean-Michel, 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine, 165 LACOSTE Xavier, 167 LAFITTE Pascal.

Monsieur BAUDRY Paul et Madame DE CORAL Odile quittent la salle avant la présentation du rapport et ne participent ni au débat ni au vote.

OJ N°16 - AMENAGEMENT ET HABITAT. PLANIFICATION.
COMMUNE DE BASSUSSARRY - REDEFINITION DU PERIMETRE DU CHAMP D'APPLICATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN ET DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE.

Rapporteur : Monsieur Roland HIRIGOYEN

Le Conseil communautaire est invité à :

- réinstaurer le Droit de Préemption Urbain « renforcé » sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune de Bassussarry de sorte que s'y appliquent les modalités de droit commun du Droit de Préemption Urbain prévues aux articles L 211-1 et suivants du code de l'urbanisme, et les modalités dérogatoires du Droit de Préemption Urbain « renforcé », prévu à l'article L 211-4 du code de l'urbanisme, comme précisé dans le plan ci-annexé, aux motifs visés ci-dessus ;
- réinstaurer le Droit de Préemption Urbain au titre de l'article L 5216-5 II bis du code général des collectivités territoriales relatif au Droit de Préemption Urbain mis en œuvre pour assurer la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat, comme précisé dans le plan ci-annexé.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 200 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 3

Ne prend pas part au vote : 1

Non votants : 9

Abstention : 010 ARAMENDI Philippe, 038 BORDES Alexandre, 175 LARRODE Jean-Pascal

Ne prend pas part au vote : 164 LACASSAGNE Alain

Non votants : 028 BERRA Jean-Michel, 055 CASTAGNEDE Jocelyne, 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 135 HIALLE Sylvie, 167 LAFITTE Pascal, 192 MIRANDE Jean-Pierre (052 CARRIQUE Renée), 214 SAINT ESTEVEN Marc ,215 SAN PEDRO Jean, 226 UHART Michel

Monsieur BAUDRY Paul et Madame DE CORAL Odile quittent la salle avant la présentation du rapport et ne participent ni au débat ni au vote.

OJ N°17 - AMENAGEMENT ET HABITAT. PLANIFICATION.
COMMUNE D'ARCANGUES - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME.

Rapporteur : Madame Marie-José MIALOCQ

Il est demandé au Conseil communautaire :

- de clôturer la procédure de concertation relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Arcangues, conformément à la délibération du Conseil municipal du 29 août 2014 et d'en arrêter le bilan ;
- d'arrêter le projet de PLU de la commune d'Arcangues tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 203 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 4

Ne prend pas part au vote : 2

Non votants : 5

Abstention : 010 ARAMENDI Philippe, 038 BORDES Alexandre, 119 GALLOIS Françoise, 175 LARRODE Jean-Pascal

Ne prend pas part au vote : 091 ELIZALDE Iker, 164 LACASSAGNE Alain

Non votants : 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 086 ECHEVERRIA Philippe, 090 ELISSALDE Philippe, 135 HIALLE Sylvie, 215 SAN PEDRO Jean.

Madame DE CORAL Odile quitte la salle avant la présentation du rapport et ne participe ni au débat ni au vote.

OJ N°18 - AMENAGEMENT ET HABITAT. PLANIFICATION.
COMMUNE D'ESPELETTE - ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE.

Rapporteur : Madame Marie-José MIALOCQ

Le Conseil communautaire est invité à :

- donner acte de la présentation des orientations générales du PADD puis de la tenue, en séance plénière, d'un débat sur les orientations générales du PADD du PLU de la commune d'Espelette en application de l'article L 153-12 du code de l'urbanisme ;
- dire que le PADD dont il a été débattu est annexé aux présentes ;
- dire que la tenue du débat est formalisée par la présente délibération.

Cette délibération prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du PADD du PLU de la commune d'Espelette.

Madame DE CORAL Odile quitte la salle avant la présentation du rapport et ne participe pas au débat.

OJ N°19 - AMENAGEMENT ET HABITAT. PLANIFICATION.
COMMUNE DE CIBOURE - ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE.

Rapporteur : Madame Marie-José MIALOCQ

Le Conseil communautaire est invité à :

- donner acte de la présentation des orientations générales du PADD puis de la tenue, en séance plénière, d'un débat sur les orientations générales du PADD du PLU de la commune de Ciboure en application de l'article L 153-12 du code de l'urbanisme ;
- dire que le PADD dont il a été débattu est annexé aux présentes.
- dire que la tenue du débat est formalisée par la présente délibération.

Cette délibération prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du PADD du PLU de la commune de Ciboure.

Madame DE CORAL Odile quitte la salle avant la présentation du rapport et ne participe pas au débat.

OJ N°20 - AMENAGEMENT ET HABITAT. PLANIFICATION.
COMMUNE D'AYHERRE - ADOPTION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME.

Rapporteur : Monsieur Pascal JOCOU

En concertation avec la commune d'Ayherre ;

Le Conseil communautaire est invité à :

- tirer le bilan de la mise à disposition du public pendant un mois du dossier de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme de la commune d'Ayherre en constatant qu'aucune observation n'a été formulée durant le délai de consultation du dossier et que les avis des personnes publiques et organismes associés n'appellent pas d'évolution du projet ;
- adopter le dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Ayherre annexé.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 204 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 1

Non votants : 8

Abstention : 010 ARAMENDI Philippe

Ne prend pas part au vote : 164 LACASSAGNE Alain

Non votants : 024 BELLEAU Gabriel , 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 080 DUBOIS Alain (007 ANCHORDOQUY Jean-Michel), 090 ELISSALDE Philippe , 097 ESMIEU Alain (096 ESCAPIL-INCHAUSPE Philippe), 186 MANDAGARAN Arnaud , 206 PICARD-FELICES Marie (108 ETCHETO Henri), 216 SANPONS Maryse

OJ N°21 - AMENAGEMENT ET HABITAT. PLANIFICATION.
COMMUNE DE SARE - ADOPTION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME.

Rapporteur : Monsieur Pascal JOCOU

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire est invité à :

- tirer le bilan de la mise à disposition du public pendant un mois du dossier de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Sare, en

constatant que l'observation formulée durant le délai de consultation du dossier ne remet pas en question l'évolution souhaitée du PLU, et que les avis des personnes publiques et organismes associés n'appellent pas d'évolution du projet ;

- adopter le dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sare.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 205 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 2

Non votants : 6

Abstention : 010 ARAMENDI Philippe

Ne prend pas part au vote : 090 ELISSALDE Philippe , 164 LACASSAGNE Alain

Non votants : 005 ALDACOURROU Michel , 072 DELGUE Lucien , 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 163 LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste (199 Monsieur NOUSBAUM Pierre-Marie), 215 SAN PEDRO Jean , 221 SUESCUN Pierre (222 THEBAUD Marie-Ange)

OJ N°22 - AMENAGEMENT ET HABITAT. PLANIFICATION.
COMMUNE DE BAYONNE – JUSTIFICATION DE L'UTILITE DE L'OUVERTURE A L'URBANISATION D'UNE PARTIE DE LA ZONE 2AUy DE DEYRIS ET ENGAGEMENT DE LA MODIFICATION N° 12 DU PLAN LOCAL D'URBANISME.

Rapporteur : Monsieur Pascal JOCOU

Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver la justification de l'utilité de l'ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone 2AUy de Deyris, au sud de l'avenue Henri de Navarre à Bayonne, afin de permettre la relocalisation de la Sarl Duprat Frères - Vins Duprat, au regard des capacités d'urbanisation encore inexploitées dans les zones déjà urbanisées et de la faisabilité opérationnelle d'un projet dans ces zones, tel que présenté et détaillé dans la notice de présentation annexé à la présente délibération ;
- approuver l'engagement de la procédure de modification n° 12 du plan local d'urbanisme de la commune de Bayonne.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 210 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 3

Abstention : 175 LARRODE Jean-Pascal

Non votants : 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 144 INCHAUSPE Benat , 215 SAN PEDRO Jean

OJ N°23 - AMENAGEMENT ET HABITAT. PLANIFICATION.
COMMUNE DE BIARRITZ - PROJET DE REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX RUE DE LARRE A BIARRITZ : ENGAGEMENT DE LA PROCEDURE DE MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DANS LE CADRE D'UNE DECLARATION DE PROJET.

Rapporteur : Monsieur Pascal JOCOU

Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver l'engagement de la procédure de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Biarritz, dans le cadre d'une déclaration de projet en vue de l'extension du programme Alan Seeger appartenant au bailleur social Erilia à l'angle de la rue de Larre et de l'avenue Alan Seeger sur une assiette foncière d'environ 3 000 m² (parcelle cadastrale : CH22 d'une surface d'environ 3 000 m² pour une surface totale de la parcelle de 5 423 m²).
Ladite procédure sera conduite par la Communauté d'Agglomération Pays Basque compétente, conformément à l'article R 153-15 du code de l'urbanisme.
- autoriser Monsieur le Président ou son délégataire à engager toute étude en vue de la concrétisation de cette procédure.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 201 voix

Contre : 4 voix

Abstention : 2

Ne prend pas part au vote : 1

Non votants : 6

Contre : 004 ALCUGARAT Christian, 063 DAGORRET François, 085 ECHEVERRIA Andrée, 087 ELGOYHEN Monique

Abstention : 106 ETCHEMENDY René, 119 GALLOIS Françoise

Ne prend pas part au vote : 164 LACASSAGNE Alain

Non votants : 002 AGUERGARAY Léonie, 075 DESTIZON Patrick, 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine, 162 KEHRIG COTTENCON Chantal, 195 MOUESCA Colette

OJ N°24 - AMENAGEMENT ET HABITAT. PLANIFICATION.
COMMUNE DE BIARRITZ - PROJET DE REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX « LES PEPINIÈRES » RUE LARREGUY A BIARRITZ : ENGAGEMENT DE LA PROCEDURE DE MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DANS LE CADRE D'UNE DECLARATION DE PROJET.

Rapporteur : Monsieur Pascal JOCOU

Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver l'engagement de la procédure de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Biarritz, dans le cadre d'une déclaration de projet en vue de la réalisation d'un plot supplémentaire d'une douzaine de logements, en complément de la résidence Les Pépinières (parcelle cadastrale : AT 117), propriété du bailleur social Erilia, rue Larreguy à Biarritz.

- autoriser Monsieur le Président ou son délégué à engager toute étude en vue de la concrétisation de cette procédure.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 200 voix
Contre : 4 voix
Abstention : 2
Ne prend pas part au vote : 1
Non votants : 7

Contre : 004 ALCUGARAT Christian, 007 ANCHORDOQUY Jean-Michel, 063 DAGORRET François, 080 DUBOIS Alain

Abstention : 106 ETCHEMENDY René, 119 GALLOIS Françoise

Ne prend pas part au vote : 164 LACASSAGNE Alain

Non votants : 002 AGUERGARAY Léonie, 028 BERRA Jean-Michel, 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 087 ELGOYHEN Monique, 153 IRIGOIN Jean-Pierre, 155 IRUME Jacques, 215 SAN PEDRO Jean

OJ N°25 - AMENAGEMENT ET HABITAT. PLANIFICATION.
COMMUNE DE SAINT-PIERRE-D'IRUBE - PRESCRIPTION DE LA REVISION ALLEGEE
N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME. DELIBERATION COMPLEMENTAIRE A LA
DELIBERATION PRISE PAR LA COMMUNE LE 13 OCTOBRE 2016.

Rapporteur : Monsieur Pascal JOCOU

Il est demandé au Conseil communautaire :

- d'approuver la délibération complémentaire portant sur la prescription de la révision allégée n°1 avec examen conjoint prise par la Commune de Saint-Pierre d'Irube le 13 octobre 2016 et dont la Communauté d'Agglomération Pays Basque a acté la reprise de procédure par délibération du 08 avril 2017.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 202 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 1
Ne prend pas part au vote : 2
Non votants : 9

Abstention : 106 ETCHEMENDY René

Ne prend pas part au vote : 135 HIALLE Sylvie, 164 LACASSAGNE Alain

Non votants : 028 BERRA Jean-Michel , 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 090 ELISSALDE Philippe , 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine , 122 GASTAMBIDE Arno , 148 IRIART Alain (223 THICOIPE Michel), 167 LAFITTE Pascal , 223 THICOIPE Michel , 232 VILLENEUVE Arnaud

OJ N°26 - AMENAGEMENT ET HABITAT.
EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT. NOUVELLE DISPOSITION SRU – EXEMPTION DE
COMMUNES A L'ARTICLE 55 DE LA LOI SRU.

Rapporteur : Monsieur Paul BAUDRY

Le Conseil Communautaire est invité à :

- se prononcer sur l'application d'un objectif 17% de production de logements sociaux sur les trois communes de Saint-Pée-sur-Nivelle, Cambo-les-Bains et Hasparren pour la période 2017-2019, soit 2/3 de l'objectif SRU, et formaliser cette visée dans le cadre d'une convention entre les communes et la Communauté d'Agglomération ;
- valider, en contrepartie de l'engagement ci-dessus, la proposition d'exempter les trois communes de l'application de l'article 55 de la loi SRU qui fixe une obligation de 25% de logements sociaux au titre du critère « transports en commun » ;
- autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président en charge de l'habitat à adresser au Préfet la proposition de la Communauté d'Agglomération et à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Pour : 201 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 2

Ne prend pas part au vote : 2

Non votants : 9

Abstention : 015 BACHO Sauveur, 108 ETCHETO Henri

Ne prend pas part au vote : 164 LACASSAGNE Alain, 206 PICARD-FELICES Marie

Non votants : 006 ALZURI Emmanuel , 074 DEQUEKER Valérie (168 LAFLAQUIERE Jean-Pierre), 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 080 DUBOIS Alain (007 ANCHORDOQUY Jean-Michel), 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine , 122 GASTAMBIDE Arno , 165 LACOSTE Xavier , 168 LAFLAQUIERE Jean-Pierre , 230 VEUNAC Jacques

OJ N°27 - AMENAGEMENT ET HABITAT.
EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT. AJUSTEMENT DE LA REPRESENTATION DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE AU SEIN DE L'OFFICE PUBLIC
HABITAT SUD ATLANTIC.

Rapporteur : Monsieur Paul BAUDRY

Le Conseil est aujourd'hui invité à procéder à deux ajustements :

- pour le collège des collectivités locales :

Il s'agit de remplacer Madame Ghislaine HAYE, conseillère communautaire titulaire, par Madame Colette MOUESCA, également conseillère communautaire titulaire.

- pour le collège des personnalités qualifiées :

Il s'agit de remplacer Madame BESNARD par Madame Geneviève DALENNES.

Le Conseil communautaire est invité à valider les deux ajustements proposés.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 200

Abstention : 3

Ne prend pas part au vote : 4

Non votants : 7

Abstention : 109 ETCHEVERRY Maialen, 175 LARRODE Jean-Pascal, 222 THEBAUD Marie-Ange

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri , 149 IRIART Jean-Claude , 206 PICARD-FELICES Marie , 208 POULOU Guy

Non votants : 002 AGUERGARAY Léonie , 038 BORDES Alexandre , 055 CASTAIGNEDE Jocelyne , 074 DEQUEKER Valérie (168 LAFLAQUIERE Jean-Pierre), 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 163 LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste (199 NOUSBAUM Pierre-Marie), 183 LISSARDY Sandra

OJ N°29 - ECONOMIE-ENSEIGNEMENT SUPERIEUR-TOURISME **TOURISME. DISPOSITIF « QUALIFICATION DE L'OFFRE LOCATIVE » EN SOULE.**

Rapporteur : Monsieur Daniel OLCOMENDY

Le Conseil communautaire est invité à :

- approuver le dispositif « Qualification de l'Offre Locative » en Soule;
- approuver le règlement d'application du dispositif précité ;
- approuver le principe de l'appel à candidature ;
- approuver l'avenant à la convention entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque et l'Office de Tourisme de Soule et autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant à procéder à sa signature.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 207 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 6

Contre : 085 ECHEVERRIA Andrée

Non votants : 074 DEQUEKER Valérie (168 LAFLAQUIERE Jean-Pierre), 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 167 LAFITTE Pascal , 168 LAFLAQUIERE Jean-Pierre , 189 MIALOCQ Marie José , 219 SERVAIS Florence

OJ N°30 - EAU, LITTORAL ET MILIEUX NATURELS **DESIGNATION COMPLEMENTAIRE DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE** **D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE A LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE** **ADOUR AVAL.**

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Il est proposé au Conseil communautaire de désigner Monsieur Emmanuel ALZURI, conseiller délégué au Littoral, Trait de côte, Gemapi et Milieux naturels, ainsi que Monsieur Robert

LATAILLADE au titre du Pôle Territorial Nive-Adour pour représenter la Communauté d'Agglomération Pays Basque à la CLE du SAGE Adour Aval, en complément des élus déjà désignés par délibération du 8 avril 2017.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 198 voix
Abstention : 4
Ne prend pas part au vote : 2
Non votants : 10

Abstention : 038 BORDES Alexandre, 094 ERNAGA Michel, 109 ETCHEVERRY Maialen, 175 LARRODE Jean-Pascal

Ne prend pas part au vote : 108 ETCHETO Henri, 206 PICARD-FELICES Marie
Non votants : 030 BETBEDER Lucien, 051 CARRICART Pierre, 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 100 ETCHART Jean-Pierre, 107 ETCHEPARE Philippe (159 JOCOU Pascal), 149 IRIART Jean-Claude, 158 ITHURRIA Nicole (082 DUHART Peyuco), 189 MIALOCQ Marie José, 208 POULOU Guy, 215 SAN PEDRO Jean

OJ N°31 - MOBILITES.

EVOLUTION STATUTAIRE DU SYNDICAT DES TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION COTE BASQUE-ADOUR.

Rapporteur : Monsieur Claude OLIVE

Au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque est invité à :

- approuver le projet de nouveaux statuts joint en annexe à la présente délibération ;
- autoriser Monsieur le Président à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 168 voix
Contre : 6 voix
Abstention : 29
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 11

Contre : 038 BORDES Alexandre, 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine, 122 GASTAMBIDE Arno, 138 IBARLOZA Inaki, 167 LAFITTE Pascal, 175 LARRODE Jean-Pascal

Abstention : 001 ABBADIE Arnaud , 004 ALCUGARAT Christian , 010 ARAMENDI Philippe , 015 BACHO Sauveur , 016 BARANTHOL Jean-Marc , 024 BELLEAU Gabriel , 030 BETBEDER Lucien , 031 BICAIN Jean-Michel , 051 CARRICART Pierre , 056 CASTAING Alain , 059 CHANGALA André , 085 ECHEVERRIA Andrée , 087 ELGOYHEN Monique , 093 ERGUY Chantal , 094 ERNAGA Michel , 102 ETCHEBEST Michel , 104 ETCHEMAITE Pierre, 109 ETCHEVERRY Maialen, 118 GALANT Jean-Michel , 128 GOYHENEIX Joseph , 134 HEUGUEROT Daniel , 143 IHIDOY Sébastien , 150 IRIART Jean-Pierre , 171 LARRABURU Antton , 172 LARRALDE André, 174 LARRANDA Régine , 184 LOUGAROT Bernard , 197 NEGUELOUART Pascal , 224 TRANCHE Frédéric

Non votants : 002 AGUERGARAY Léonie, 006 ALZURI Emmanuel, 028 BERRA Jean-Michel,

034 BIDEGARAY Barthelemy, 046 CAMOU Jean-Michel, 075 DESTIZON Patrick, 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 100 ETCHART Jean-Pierre, 119 GALLOIS Françoise, 146 IPUTCHA Jean-Marie, 189 MIALOCQ Marie José

OJ N°32 - MOBILITES.

DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE AU SYNDICAT DES MOBILITES PAYS BASQUE-ADOUR.

Rapporteur : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY

Le Conseil communautaire est invité à procéder à la désignation des 34 délégués titulaires et des 34 délégués suppléants qui seront appelés à siéger au sein du comité syndical du Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour.

Abstention : 25

Ne prend pas part au vote : 6

Non votants : 7

Abstention : 001 ABBADIE Arnaud , 015 BACHO Sauveur , 016 BARANTHOL Jean-Marc , 028 BERRA Jean-Michel , 030 BETBEDER Lucien , 038 BORDES Alexandre , 047 CAPDEVIELLE Colette , 051 CARRICART Pierre , 056 CASTAING Alain , 085 ECHEVERRIA Andrée , 087 ELGOYHEN Monique , 091 ELIZALDE Iker , 093 ERGUY Chantal , 094 ERNAGA Michel , 102 ETCHEBEST Michel , 122 GASTAMBIDE Arno , 134 HEUGUEROT Daniel , 143 IHIDOY Sébastien , 145 INCHAUSPE Henry , 150 IRIART Jean-Pierre , 171 LARRABURU Antton , 173 LARRAMENDY Jules , 184 LOUGAROT Bernard , 224 TRANCHE Frédéric , 233 YBARGARAY Jean-Claude

Ne prend pas part au vote : 024 BELLEAU Gabriel, 026 BERGE Mathieu, 108 ETCHETO Henri, 149 IRIART Jean-Claude, 175 LARRODE Jean-Pascal, 206 PICARD-FELICES Marie

Non votants : 002 AGUERGARAY Léonie, 012 ARHANCHIAGUE Jean-Pierre (139 IBARRA Michel), 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 101 ETCHEBERRY Jean-Jacques, 167 LAFITTE Pascal, 208 POULOU Guy, 218 SECALOT Michel

Ont obtenu 175 voix et sont désignés les 34 délégués titulaires et 34 délégués suppléants ci-après :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-René ETCHEGARAY Martine BISAUTA Philippe NEYS Jean-Paul SALDUCCI Michel SOROSTE	Sylvie DURRUTY Alain LACASSAGNE Philippe ESCAPIL-INCHAUSPE Jérôme AGUERRE Etienne BOUTONNET
Claude OLIVE Florence LASSERRE-DAVID Jacques VEUNAC Jean-Pierre LAFLAQUIERE	Anthony BLEUZE Jean-Paul GOURGUES Daniel DUFAU Joëlle TURCAT
Michel VEUNAC Nathalie MOTSCH Eric BONNAMY	Jocelyne CASTAIGNEDE Patrick DESTIZON Laurent ORTIZ
Emmanuel ALZURI	Marc BERARD

Marie-Ange THEBAUD Louis DARRIBEROUGE	Gilles LASSABE Francis GONZALEZ
Peyuco DUHART Chantal KEHRIG COTTENÇON Laurent JUHEL Pierre-Marie NOUSBAUM Germaine HACALA Michel IBARLUCIA Jean-Louis FOURNIER	Iñaki IBARLOZA Pascale GUICHARD Isabelle POLA LAKE Manuel DE LARA Marie-Pierre BURRE CASSOU Guillaume FOURQUET Henry DUTOURNIER
Paul BAUDRY Vincent CARPENTIER Argitxu HIRIART-URRUTY	Denis ROUALT Vincent GOYTINO Thierry SANSBERRO
Martine CHARRON Robert HOURCADE	Roland DAMESTOY Alain IRIART
Francis DAGORRET Paul MENDIBURU	Fabienne AYENSA Lucien BETBEDER
Eric NARBAIS-JAUREGUY	Arnaud FONTAINE
Jean-Pierre ETCHEGARAY	Michel OÇAFRAIN
Olivier CARASCO	Bernard MAZQUIARAN
René ETCHEMENDY	Bernard CACHENAUT
Yves PONS	Pierre DIBON

OJ N°33 - MOBILITES.

REGLEMENT D'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE POUR L'AIDE A L'ACQUISITION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE.

Rapporteur : Monsieur Claude OLIVE

Afin d'étendre le dispositif et de modifier le règlement d'attribution de subvention, il est proposé au Conseil communautaire d'adopter le règlement d'intervention présenté.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 197 voix

Contre : 4 voix

Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 11

Contre : 038 BORDES Alexandre, 092 ERDOZAINCY-ETCHART Christine, 175 LARRODE Jean-Pascal, 208 POULOU Guy

Abstention : 024 BELLEAU Gabriel

Non votants : 001 ABBADIE Arnaud , 006 ALZURI Emmanuel , 012 ARHANCHIAGUE Jean-Pierre (139 IBARRA Michel), 018 BARETS Claude , 028 BERRA Jean-Michel , 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 102 ETCHEBEST Michel , 122 GASTAMBIDE Arno , 130 GUILLEMOTONIA Pierre , 138 IBARLOZA Inaki , 139 IBARRA Michel

OJ N°34 - MOBILITES.

AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DES TRANSPORTS COLLECTIFS - POLE TERRITORIAL SUD PAYS BASQUE.

Rapporteur : Monsieur Claude OLIVE

Le Conseil communautaire est invité à autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 du contrat « Contrat de Délégation du Service Public des transports collectifs - Communauté d'Agglomération Pays Basque - Pôle Territorial Sud Pays Basque » avec la société Transdev et prendre connaissance du nouveau montant du contrat :

Contrat	Titulaire du marché	Montant initial de la S.F.E. € HT	Montant avenant € HT	Nouveau montant de la S.F.E. € HT
DSP SPB	Transdev	29 089 120.00 €	343 508.68 €	29 432 628.68 €

Soit une augmentation de + 1.181 % par rapport au montant initial du contrat de DSP.

Le rapport est adopté à la majorité.

Pour : 199 voix

Contre : 2 voix

Abstention : 2

Ne prend pas part au vote : 1

Non votants : 9

Contre : 038 BORDES Alexandre , 175 LARRODE Jean-Pascal

Abstention : 036 BLEUZE Anthony , 060 CHASSERIAUD Patrick

Ne prend pas part au vote : 162 KEHRIG COTTENCON Chantal

Non votants : 011 ARCOUET Serge, 014 ARROSSAGARAY Pierre, 028 BERRA Jean-Michel, 076 DEVEZE Christian (103 ETCHEGARAY Jean-René), 084 ECENARRO Kotte , 109 ETCHEVERRY Maialen , 119 GALLOIS Françoise , 131 HACALA Germaine (123 GAVILAN Francis), 151 IRIGARAY Bruno

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus sera publié, en application de l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, aux prochains numéros du fascicule du recueil des délibérations prises par le Conseil.

Monsieur Jean-René ETCHEGARAY remercie ses collègues et lève la séance à 22h15.

Extrait PV affiché le 26 juillet 2017